



---

## **CODE DE BONNE CONDUITE**

*Les points clés pour un comportement et un environnement respectueux au sein du club et pour une pratique sereine de la Natation*

## PREAMBULE

---

*« Les violences physiques (coups, blessures) ou psychologiques (menaces, intimidations, médisances, discriminations) mettent en danger la santé, la sécurité ou l'équilibre des individus et vont à l'encontre de l'épanouissement de chacun. »*

(Principe VIII - Charte d'éthique et de déontologie FFN)

-----

*« Les éducateurs ont un rôle considérable à tenir, notamment auprès des plus jeunes, pour diffuser, au soutien d'une attitude exemplaire, un message pour une maîtrise psychologique de l'agressivité individuelle et pour un respect très scrupuleux de l'environnement social et matériel. »*

*« Les éducateurs, les entraîneurs et les dirigeants [...] doivent adopter une attitude exemplaire et véhiculer des messages dignes et respectueux afin d'inspirer positivement le comportement des autres acteurs, en premier lieu les sportifs. »*

(Principe V - Charte d'éthique et de déontologie FFN)

-----

*« Les parents, en tant que premiers supporteurs de leurs enfants dans leur pratique du sport, sont aussi des garants de l'esprit sportif et des valeurs du sport. A cet égard, il leur est recommandé de faire preuve de réserve et de recul et de n'employer ni mot, ni attitude déplacés. »*

(Titre 3. Recommandation I - Charte d'éthique et de déontologie FFN)

Retrouver l'intégralité de la Charte d'éthique et de déontologie de la natation sur le site de la Fédération Française de Natation :

[https://www.ffnatation.fr/sites/default/files/ckeditor\\_files/annexe\\_v\\_charte\\_dethique\\_et\\_de\\_deontologie\\_ffn\\_validee\\_par\\_lage\\_du\\_9\\_decembre\\_2017\\_0.pdf](https://www.ffnatation.fr/sites/default/files/ckeditor_files/annexe_v_charte_dethique_et_de_deontologie_ffn_validee_par_lage_du_9_decembre_2017_0.pdf)

# ATHLETES

---

## I - VEILLER AU RESPECT, PROMOUVOIR ET PARTAGER LES VALEURS DE LA NATATION : HONNETETE, LOYAUTE, FAIR-PLAY

- **Je respecte les principes de la Charte d'éthique et de déontologie** de la FFN, et plus généralement **les valeurs** ainsi que les règlements fédéraux ; **et je m'y conforme**
- **Je me comporte de manière honnête**, courtoise et respectueuse, **renonce à tout moyen déloyal (triche, dopage)** et **j'exige de toutes les parties prenantes du sport qu'elles en fassent de même**

## II – EVITER TOUTE FORME DE MALTRAITANCE ENVERS LES AUTRES ATHETES

- **Sont prohibées :**
  - o Toutes les formes d'**agressions physiques, sexuelles ou bizutage** ;
  - o Toutes les formes de **harcèlement, injures, moqueries ou autres violences verbales ou morales**, notamment via SMS et réseaux sociaux

## III – FAIRE PREUVE DE PUDEUR

- Toute forme d'exhibitionnisme est prohibée - la nudité n'est autorisée que dans le cadre d'une douche individuelle ;
- Se changer dans les vestiaires ou dans des zones réservées à l'abri des regards

# EDUCATEURS/DIRIGEANTS

---

## I - ETRE ATTENTIF A LA SANTE PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DES ATHLETES

- **Garantir les conditions de sécurité** applicables à ses activités sportives et afférentes à l'équipement sportif utilisé
- **Encourager, féliciter et valoriser les efforts des athlètes**, ce quel que soit le résultat obtenu ; je valorise les réussites et dédramatise les échecs en recherchant par tous les moyens l'épanouissement de l'athlète
- **Partager avec l'équipe et/ou les parents de l'athlète** tout changement soudain et inhabituel dans son attitude, et toutes marques suspectes sur son corps, en tenant compte de l'environnement social de l'athlète
- **Assumer un rôle actif dans la lutte contre le dopage** et les substances illégales
- Prôner une gestion responsable et/ou **lutter contre les addictions (alcool, tabac, stupéfiants, etc.)**

## II - PRENDRE SES PRECAUTIONS DANS LA RELATION AVEC L'ATHLETE

*N.B. : Conscient de mon rôle d'exemple, j'agis en conséquence et ne tolère aucune forme de violences, de discrimination ou d'abus sexuels ; en tant qu'éducateur, je me dois d'être en tout temps un modèle en ce qui concerne le comportement dans l'eau et hors de l'eau*

- Réduire au maximum les situations dans lesquelles il est amené à toucher un nageur :
  - o Ne pas imposer la bise mais proposer un « tchek » qui apporte en outre du liant
  - o En cas de contact à des fins de démonstration ou de correction, il le fait à la vue d'autres nageurs ou adultes
  
- **S'abstenir au maximum de se trouver isolé avec un athlète** dans les vestiaires - pour prodiguer des soins-, aux toilettes, dans une chambre ou en voiture (tout endroit clos isolé en général) ; le cas échéant, l'accès aux vestiaires est limité à l'éducateur et aux parents sollicités pour aider leur enfant à se préparer
  
- **Ne pas échanger trop intimement avec les athlètes via SMS ou réseaux sociaux**
  
- **Ne pas se doucher avec les enfants**
  
- S'engager à ne pas utiliser sa position privilégiée d'autorité pour établir des relations affectives et/ou intimes excessives avec les athlètes
  
- **N'accueillir aucun athlète chez lui** sauf permission et/ou présence de ses parents
  
- **Prendre des précautions s'agissant des interactions entre athlètes** ; par exemple, lors d'un déplacement avec nuitée, seuls les athlètes de même sexe et de même âge peuvent être hébergés dans la même chambre

### **III - IMPLIQUER ET RESPECTER L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES (PARENTS, ATHLETES, OFFICIELS)**

- **Adopter en toutes circonstances un comportement exemplaire** à l'égard de tous :
  - o Eviter par conséquent les conflits d'intérêts et de rôles ; s'ils apparaissent, je les révèle, me déporte dans la mesure du possible et me consulte avec les personnes impliquées.
  
- **Faire respecter les valeurs éducatives et morales du club** (respect, tolérance, loyauté, etc.) :
  - o Je m'engage contre tout abus de langage et de violences verbales, notamment de et envers mes collègues, les parents et les officiels,
  - o Je m'engage contre toute forme de manipulation de compétitions ou de trucage
  
- **Inclure les athlètes dans la prise de décisions les concernant personnellement**
  
- **Impliquer les parents au maximum**, quand l'activité le permet

# PARENTS

---

## I - RESPECTER L'ENCADREMENT DU CLUB ET LES AUTRES ATHLETES

En tant qu'acteurs incontournables dans le développement de l'athlète, les parents ont pour obligation :

- D'observer une **attitude respectueuse de l'entraîneur, des dirigeants, des officiels, des autres parents et des athlètes ;**
- De **respecter et ne pas interférer avec les directives de l'entraîneur** - éviter de « coacher » leur enfant pendant l'entraînement ou les compétitions
- D'**utiliser un vocabulaire adapté à la présence des enfants**

## II – PRENDRE SOIN DE SON ENFANT

- **Ne pas faire pression sur son enfant**
- **Encourager et apporter un soutien affectif à son enfant**